L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 7 SEPTEMBRE 1899. NUMERO 31

ABONNENENTS.

Canada et Etats-Unis......................$1.00
Europe (compris le port)...................2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne..................12c.
Chaque insertion subsequente...........8c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages cet sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

M. H. J. Macdonald a declaré qu'il refuserait le droit de vote à quiconque ne pourrait lire et écrire l'anglais ! Nous pouvons assurément compter que ce n'est pas celui là qui favorisera la langue française ! Qu'en pense M. J. Bernier ?

Du Cynisme.

Quand nous avons accusé ici le "Manitoba" de trahir la cause des Canadiens de la rivière Rouge, nous avons appuyé notre affirmation de preuves tellement irréfutables que ni le "Manitoba" ni aucun de ses amis n'ont pu les renverser ; ces chevaliers à la triste figure, qui se battent contre des ailes de moulins, n'ont même pas tenté d'amoindrir la force de nos arguments.

Mais le directeur du "Manitoba" a tellement confiance dans son étoile, depuis qu'il s'est engagé à suivre partout M. Hugh John Macdonald, même en marchant sur les espérances de ses compatriotes, qu'il se croit tout niaisement invulnérable. "Nous allons survivre à votre cri de trahison, nous prie-t-il de croire. Nous sommes connu ; on sait partout que nous ne trahissons pas. Nous pouvons, sans crainte, en appeler à l'opinion publique." Oui, le jeune homme appréhende si peu le jugement de l'opinion publique qu'il a avec persévérance évité jusqu'ici d'expliquer à ses lecteurs les articles du programme Macdonald à l'élaboration duquel il a contribué !

N'est-ce pas là du cynisme et du pire ? Mais M. Bernier compte sans le bon sens populaire. "Comment, vont se dire les Canadiens de là-bas, Hugh John a un nouveau programme opposé à celui de M. Greenway ? M. Bernier, notre candidat, a même collaboré à la rédaction de ce programme et il ne nous en dit pas un traitre mot ? Il faut done qu'auparavant nous apprenions l'anglais pour pouvoir en lire une explication dans le "Telegram ?" C'est trop fort, Il faut que M. Bernier parle !"

Qu'à cela ne tienne, braves gens. M. Macdonald va vous fournir l'occasion d'apprendre l'anglais ; un article de son programme, du programme Bernier, dit qu'à l'avenir les droits d'électeurs ne seront conférés qu'à ceux qui sauront lire et écrire en anglais. Quant à M. Bernier, il ne vous expliquera rien. Tant pis pour vous si vous ignorez l'anglais. Le seul organe français de St. Boniface ne contiendra aucune allusion au fameux programme, qui, il le sait, n'est qu'un programme de trahison

Mais à moins de désepérer de nos compatriotes de la rivière Rouge, les vrais traitres auront bientôt leur affaire. Ils auront beau se réclamer du "Mouvement catholique," revue-taupe de Trois-Rivières, ils ne pourront pas empêcher qu'ils ont rédigé et signé un programme politique dans lequel ils déclarent que la questiou des écoles est morte pour toujours, qu'il ne faut concéder rien de plus aux Canadiens; qu'il faut leur enlever le dernier moyen qu'il leur reste de réveiller la conscience publique au Manitoba en retirant les affaires de l'éducation à la chambre des députés; qu'il faut prendre des mesures pour réduire le pouvoir fédéral à l'impuissance en lui arrachant les terres des écoles; que, pour accélérer l'anglicisation de nos compatriotes et pour défranchiser ceux qui resteront réfractaires, ils voteront une loi pour priver du vote ceux d'entre eux qui ne savent pas l'anglais.

Voilà la programme que M. Bernier a approuvé et signé, voilà le programme à la collaboratiou duquel il a même contribué, voilà l'oeuvre de trahison à laquelle les Bernier du "Manitoba" vont se dévouer désormais, tout en posant devant les naifs comme leurs plus persévérants défenseurs.

Quand ces naifs auront jugé qu'ils ont été assez longtemps dupés par les politiciens de Saint Boniface, ils sommeront ceux-ci de s'expliquer Et ce sera alors le jour de la rétribution dont le "Manitoba" s'efforce par son silence et de mensongères protestations, de retarder autant que possible l'heure vengeresse.—

"Le Temps."

La haine que déploye la coterie Bernier contre Greenway n'est si ardente que parce qu'elle sert son ambition personnelle.

Billet Patriotique.

Nous détachons d'un vibrant article de Jean-Baptiste dans la "Patrie" le passage suivant, que nos lecteurs goûteront comme il le mérite :

> Si la France, cet astre, s'éteignait, le monde retomberait dans les ténèbres.
>
> (Paroles de Stuart Mill à Louis Blanc.)

(Pour la "Patrie.")

26 août 1899.

Nous ne désespérons pas de toi, ô France!

Malgré les calomnies de l'étranger et les discordes de certains de tes enfants, en dépit de tes crises gouvernementales et de tes agitations retentissantes, tu restes toujours une nation juste, une nation libre, une nation éclairée. Même dans cette affaire Dreyfus, tu l'a prouvé plus complètement encore. Car si tu n'étais pas juste tu n'aurais pas écouté les plaintes d'un accusé de trahison ; si tu n'étais pas libre, tu aurais empêché les citoyens de réclamer la revision de la chose jugée ; si tu n'étais pas éclairée ta Cour de Cassation aurait refusé un second procès. Il n'y a que chez toi que la Vérité peut parler ouvertement.

Et tu continue, ô France, de guider l'humanité et de remplir sans cesse ta sublime mission. Oui, depuis les journées mémorables de Tolbac et de Poitiers, avec Charlemagne, avec Sylvestre II, avec St. Louis, avec tes croisés indomptables et tes chevaliers épris d'honneur et de hauts faits, tu as défendu l'Occident contre la barbarie, tu as allumé dans le monde le flambeau du christianisme et de la civilisation. C'est toi qui créa au Moyen Age ces admirables écoles d'érudition et de piété d'où sont sortis les premiers savants et les premiers humanistes modernes. C'est toi qui a activé et prolongé ce mouvement d'art et de goût qui s'est appelé la renaissance. C'est toi qui a donné avec le siècle de Louis XIV, ce spectacle incomparable de la grandeur monarchique communiant dans le génie universel. et c'est toi qui a mérité qu'au siècle de Voltaire la distinction suprême consistât à parler ta langue et à posséder tes manières. C'est toi enfin qui a fait la grande Révolution, afin d'émanciper les peuples, leur apporter la souveraineté nationale, et la liberté personnelle, et c'est à toi, M. Chamberlain l'a déclaré un jour, que l'on doit la véritable notion du patriotisme.

Oui, France, c'est toi, c'est toi, la noble civilisatrice, puisque tu n'a cessé de produire des légions d'explorateurs et de missionnaires ! C'est toi la mère des lettres et des arts, car ce sont tes penseurs et tes écrivains, tes savants, tes poëtes, tes peintres, tes sculpteurs, tes musiciens qui entretiennent avec le plus d'amour la flamme intellectuelle, le "mens divinior" des anciens. C'est toi la déesse de la charité, puisque c'est encore toi qui donne le plus de ton sang et le plus de ton cœur au soulagement des souffrants et des déshérités.

Pour la France.

Le "New-York Journal" commence à trouver que la presse étrangère se conduit d'une façon regrettable, pour ne pas dire davantage, vis-à-vis de la France.

Voici les réflexions que lui inspirent ces attitudes hostiles :

"L'opinion publique dans ce pays est tellement préjugée qu'il serait difficile de la convaincre de la culpabilité de Dreyfus, même avec les preuves les plns accablantes.

"Nous forçons évidemment un peu la note dans nos appels au nom de la justice et de l'impartialité.

"Les Français ne sont pas une race de brigands. Ils n'aiment point les Juifs. Mais c'est leur droit. Nous n'aimons point les Chinois, et les Juifs n'aiment point les Chinois.

"Les Français ont erré dans l'affaire Dreyfus. Ils ont montré une conscience nationale pleine de vigueur en lui accordant un autre procès.

"L'accusation dont il a été flétri est de celles qui font naitre la haine, si injustes soientelles. Un Américain accusé du même crime ne nous inspirerait pas plus de sympathie.

"Le chef de la nation française est un homme digne. Comme peuple, les Français demandent que justice soit faite. Ils ne sont pas fous.

"Il est vrai qu'ils n'ont pas recours à la force pour s'emparer de Guérin. Mais ils ont passé par une révolution. Ils ont déjà vu la populace maitresse de Paris, ce qui leur a donné des leçons que nous serons peut-être obligés d'apprendre plus tard. Ils y regardent à deux fois avant de braver des manifestations aussi grosses de dangers.

"Nous croyons que Dreyfus est innocent, mais nous ne le savons pas.

"Soyons donc un peu moins hystériques et plus impartiaux quand nous jugeons la France. Nous avons contracté envers cette nation une dette considérable, et nous psuvons encore apprendre d'elle beaucoup de choses."

France et Allemagne.

Il semble que le rapporchement entre la France et l'Allemagne s'accentue davantage chaque jour.

Voici en quels termes l'Empereur d'Allemagne s'est exprimé dans le discours qu'il a fait à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux soldats tombés à St. Privat.

"Le dessin de ce monument diffère de ceux que vous voyez généralement sur les champs de bataille. Un archange à la cotte de mailles s'appuie sur une épée qui porte la fière devise du régiment : "Semper Talis." Je veux que le sens de cette allégorie soit bien compris. A cette image qui se dresse dans ses champs ensanglantés, est confiée la garde de tous les braves soldats des deux armées, française et allemande, qui sont tombés ici; car les Francais qui ont trouvé à St. Privat un glorieux trépas, se sont battus en héros pour leur empereur et leur patrie. Quand nos étendards s'abaisseront pour saluer cette statue de bronze et flotteront tristement sur les tombes de nos camarades défunts, puissentils effleurer doucement les tombes de nos adversaires et leur dire que nous gardons avec tristesse le souvenir de leur courage. En contemplant le Roi des Rois et en le remerciant d'avoir si charitablement guidé les actes de Notre Grand Empereur, n'oublions pas que les âmes innombrables de tous ceux qui un jour ce heurtèrent dans une effroyable mêlée nous regardent aujourd'hui du haut du siège qu'ils occupent auprès du Juge Suprême, unis dans une paix éternelle."

A Propos des Philippines.

John Barrett, qui a été autrefois consul général des Etats-Unis à Siam, a étudié de si près les Iles Philippines et leurs habitants, qu'il s'accorde généralement à le considérer comme la meilleure autorité sur la question des nos nouvelles possessions asiatiques. M. Barrett écrivait ce qui suit dans la "North American Review," du mois de Février 1897

"Un résultat évident de l'influence de l'Eglise, c'est que les habitants des Philippines sont chrétiens, et que ceux des autres contrées asiatiques ne le sont pas. D'un bout à l'autre des iles, je ne crois pas qu'il existe un seul temple païen.

"C'est une erreur de croire que les Philippines sont habitées par des tribus barbares qui ne connaissent pas les bienfaits de la civilisation. Manille avait des collèges, des observatoires et des écoles techniques, bien avant que Chicago fût fondée ; des routes dans toutes les directions avaient été construites par les moines sur la surface entière des iles, avant même qu'une seule rue fût pavée dans le voisinage du carré Franklin à New York ; et des prêtres dévoués avaient porté au cœur de ces régions les lumières et les bienfaits de l'Evangile, bien avant que les "Pilgrim Fathers" fussent débarqués à Plymouth Rock.

"Excepté dans les parties sauvages de l'intérieur et dans les iles inexplorées, un nombre considérable d'insulaires savent lire et écrire. L'espagnol est la langue de la classe instruite et la basse classe parle un idiôme espagnol corrompu. Il n'existe pas de langue propre au pays, mais il y a plusieurs dialectes dont les principaux sont le tagal et le visalen.

"Les écoles sont exclusivement sous le contrôle de l'Eglise Catholique et paraissent bien conduites Il y a àManille des colléges, avec tous les perfectionnements modernes, où les élèves font des cours d'études supérieurs.

"Des quelques millions d'habitants de Luçon pas plus d'un million échappent au contrôle des prêtres, dont les efforts pour maintenir l'ordre sont si efficaces, que les désordres sont très rares dans les limites de leur sphère d'action. Ils sont au nombre d'environ 3,000 et comptent parmi eux des hommes de grande habileté, de caractère noble et de connaissances étendues ; la majorité sont fidèles à leurs voeux et ceux qui renient leur religion sont le plus ordinairement des indigènes."

Au Transval.

La voix des catholiqnes de l'Afrique du Sud vient de se faire entendre dans la question du Transvaal.

Le Rév. Dr. Koble, le chef virtuel des catoliques de la colonie du Cap s'est exprimé comme suit sur le rôle joué par M. Chamberlain dans l'intrigue actuelle :

"M. Chamberlain cherche à justifier auprès des conservateurs sa présence dans le cabinet en mettant à leurs pieds les richesses du Transvaal. Tout le monde savait au moment du raid que Chamberlain avait la langue faite d'avance et pouvait se tirer d'affaire sans être obligé de dire un mensonge. Trompé par l'insuccès, il a laissé s'écouler un intervalle, puis il a donné instruction à sir Alfred Miner de serrer la vis. La dépêche extraordinaire de sir Alfred Miner en est la preuve et montre bien que la conférence de Bloemfontein était une farce préconçue, non pas de la part du Transvaal, mais de la part des Anglais. On avait délibérément préparé des demandes qui devaient aboutir à la guerre et même si le président Kruger avait cédé aux demandes de sir A. Miner, cela ne lui aurait servi à rien.

"L'Angleterre a volé à l'Etat d'Orange ses mines de diamants, elle veut voler au Transvaal ses mines d'or.

"Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre pousse bien haut le cri de moralité pour cacher la perpétration d'un crime immoral."

Le Dr. Koble proteste contre une guerre infâme et dit que si la guerre est déclarée, il ne peut pas souhaiter le succès des armes impériales. Il lui est impossible de souhaiter bonheur à sa patrie dans une canse injuste.

Le Dr. Koble termine en disant :

"Laissez l'Afrique du Sud faire elle-même son salut. La guerre créra plus d'abus qu'elle n'en apaisera surtout une guerre d'hypocrisie et d'avidité."

Un Disparu.

Toronto—Il y a vingt-six ans un jeune homme du nom de Wm. Ross, de cette ville, quittait ses parents pour aller tenter fortune ailleurs. Il se rendit dans le sud de l'Afrique. On reçut quelques lettres de lui, mais depuis plusieurs années il n'avait point donné signe de vie et on le croyait mort. M. Ross est de retour depuis hier et il a réussi à retrouver sa famille, moins son père qui est décédé depuis quelque temps. M. Ross a fait une grosse fortune dans des spéculations sur terrains miniers.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 7 SEPT. 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

M. Joseph Bernier faisait partie du comité chargé d'élaborer la plateforme conservatrice anglaise. Il a signé cette plateforme qui volontairement laisse de côté la question des écoles. Donc de fait M. Jos. Bernier considère lui aussi la question comme une "chose morte."

La Colonisation.

(Suite.)

Les arguments des partisans de la Centralisation.

Ainsi donc vous prétendez assurer l'avenir de notre peuple en le concentrant, en le resserrant sur un territoire que sa situation géographique désigne forcément aux convoitises de tous ses voisins, et que cette même situation géographique rend absolument indéfendable contre les attaques de ces mêmes voisins.

Pour résumer; en isolant ainsi le peuple canadien-français dans la Province de Québec vous préparez la coalition de tous ses voisins anglo-saxons, contre lui, sans aucun espoir valable et raisonnable de pouvoir résister à cette coalition.

Vous m'opposerez peut-être l'exemple de la Belgique et de la Hollande; vous me permettrez de vous répondre que la situation de ces deux états n'a aucune analogie avec celle qu'occuperait dans votre hypothèse la Province de Québec. Outre que les fortunes diverses, les nombreux changements de maîtres auxquels ont été soumises dans le cours des siècles derniers, ces d ux provinces, ne sont certes pas de nature à contredire nos pronostics en ce qui concerne celle de Québec; outre qu'il est permis de prévoir l'absorption inévitable dans un avenir plus ou moins prochain de ces petits états par l'un quelconque de leurs puissants voisins; vous ne pourriez assimiler en quoi que ce soit à aucun moment de leur histoire ces deux nations avec la nôtre, le jour où elle se trouverait isolée au milieu du continent d'Amérique;

Jamais elles n'ont été exposées comme se trouverait alors la Province de Québec à servir de cible aux convoitises réunies de tout un continent.

Il y aurait encore bien d'autres considérations à faire entrer en ligne de compte pour arriver à démontrer tout le danger d'une semblable politique.

Avez vous jamais songé par exemple à la situation terrible dans laquelle se trouverait la Province de Québec, sans marine de guerre, pour défendre le St. Laurent contre les ardentes convoitises d'un peuple comme les Etats Unis, possesseurs sans doute à cette époque de flottes formidables; car il faut admettre qu'une dislocation de la confédération canadienne ne pourrait se produire que par suite d'une dechéance complète de l'Angleterre, ou par suite d'une rupture violente du Dominion avec cette même Angleterre; et, dans les deux cas la flotte anglaise ne saurait entrer en ligne de compte au profit de la Province de Québec.

On pourrait encore, revenant sur ce que nous avons dejà dit précedemment, se demander si la concentration exclusive dans la Province de Québec n'aurait pas pour effet certain de restreindre l'essor matériel de notre peuple et par suite, de diminuer encore ses chances de résistance.

Mais nous en avons assez dit, il nous semble pour convaincre tout esprit impartial et non préjugé, du danger que présente au point de vue de l'avenir national la politique de concentration exclusive dans la Province de Québec.

Si nous nous sommes étendus un peu longuement sur cette question c'est qu'il importe de détruire une utopie qui par malheur est l'espoir secret bien qu'inavoué souvent, d'un grand nombre de gens, victimes d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé.

C'est là, un genre de chauvinisme qui s'il devait un jour prévaloir, serait funeste à l'avenir de notre race.

D'ailleurs on nous permettra de faire remarquer qu'il est bien dangereux, bien imprudent, d'asseoir toute notre politique nationale sur l'éventualité d'une simple hypothèse dont la réalisation est connue de Dieu seul. C'est s'exposer à jouer le rôle de l'astronome de la fable, et risquer de chéoir dans un puit en contemplant les astres.

Certes il n'est pas défendu de faire entrer pour une certaine mesure, cette possibilité, dans le calcul de notre politique mais y subordonner cette politique entière serait plus que teméraire.

Qui donc oserait fixer une date quelconque à la réalisation possible de cette éventualité? et qui d'entre nous peut prévoir les complications, auxquelles peuvent être soumis les peuples de ce continent d'ici cette époque?

En admettant même que l'hypothèse chère à M. Tardivel se produise un jour où l'autre, et alors même qu'elle n'offrirait pas les dangers certains signalés par nous, en serons nous beaucoup plus avancés si par suite de cette politique exclusive nous avons avant cette époque compromis notre avenir!

Qu'on le veuille ou non la politique de concentration, à pour conséquence logique l'isolement de la Province de Québec dans la Confédération; c'est préparer et justifier la coalition des autres provinces anglaises contre Québec, c'est de gaieté de cœur perdre le fruit des luttes parlementaires de tant d'héroiques patriotes.

En prenant nous même l'initiative d'un tel mouvement, c'est fournir un prétexte à des luttes plus terribles encore.

Le mouvement semble bien mal choisi, à une époque où l'orgueil de la race anglo-saxonne s'exaspère à l'idée d'une suprématie universelle.

On peut être patriote sans être imprudent, ni téméraire, et nous risquons fort à ce jeu là, de nous exposer à de tels orages, que le jour venu en vue duquel vous prétendez travailler, notre peuple aura depuis longtemps perdu toute possibilité de jouer le rôle que se plaisaient à rêver vos espoirs.

L'avenir est à Dieu et lui seul en dispose.

Mais le présent nous appartient, n'allons point le sacrifier à des avenirs plus ou moins problématiques, en tout cas fort peu désirables comme nous l'avons démontré.

Or le présent nous invite à abandonner cette politique de concentration exclusive.

Puisque la situation géographique actuelle de la Province de Québec ne nous permet pas l'isolement, travaillons donc à resserrer les liens qui nous attachent à la confédération, et pour cela renforçons nos points d'appui dans les autres Provinces, multiplions les.

Lions par l'existence de ces groupes, le sort des provinces voisines au nôtre, ne permettons pas la formation de provinces exclusivement anglaises, qui forcément seraient un jour ou l'autre des adversaires dangereux.

La force de notre race, c'est sa merveilleuse fécondité; c'est par là que nous triompherons un jour, donnez donc à notre race l'air et l'espace et les conditions économiques propres à favoriser, à développer cette fécondité.

Permettez lui de s'étendre peu à peu comme la tache d'huile.

Plus vous retarderez, le moment de la séparation et plus vous augmenterez vos chances de réussite, et pour cela nous le répétons, associons par l'existence de groupes de nos nationaux, l'avenir des provinces sœurs à celle de Québec.

Qu'avez vous à craindre? La Province de Québec vous appartient sans conteste; depuis longtemps, l'émigration anglaise a cessé de s'y porter d'une façon sensible, vous n'avez rien à crainde de ce coté.

Une autre considération milite encore en faveur de nos prétentions. Les provinces de l'Ouest se remplissent chaque jour de nationalités diverses étrangères à la race anglo-saxonne. Si notre nationalité n'est pas représentée serieusement dans ces provinces, ces populations diverses seront forcément amenées à s'anglifier, à lier leur sort à celui des anglo-saxons, tandis que la présence de groupes canadiens-français importants dans ces provinces, nous mettant en contact avec ces colons, nous permettant d'affirmer notre existence, peut un jour ou l'autre nous assurer des alliances précieuses.

Ce n'est pas là une éventualité qu'il nous soit permis de dédaigner, d'autant que la similitude de religion peut faciliter grandement de tels rapprochements.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, songez un peu à ce qui serait arrivé si renforcis par l'émigration de nos nationaux nous aurions maintenant au Manitoba notre position du début?

Quel beau rôle s'offrait pour nous, à l'aide de ces alliances possibles, probables, qui demain assureraient notre prépondérance poli.ique en cette province!

Le passé ne vous indique t--il pas clairement ce que nous devons faire à l'avenir?

Des ses débuts dans la politique, M. Jos. Bernier fait preuve d'une duplicité sans nom. Ses actes dementent ses paroles. Il brûle d'une main ce qu'il faisait semblant d'adorer de l'autre.

Trahison manifeste.

"La Manitoba" lève décidément le masque: Le voici qui défend ouvertement M. H. J. McDonald.

On sait que M. H. J. McDonald a déclaré qu'il n'accorderait plus dorénavant le droit de vote aux colons qui ne seront pas capables de lire et écrire l'anglais.

"Le Manitoba" le soutient dans cette prétention, ce qui ne l'empêche pas de venir encore se poser en défenseur de la langue française!

Ils prennent donc leurs compatriotes pour des fous, décidément!

Nous ne saurions mieux faire que citer ce qu'écrit la "Vérité" à ce sujet:

"On a beau dire que cet article du programme de M. McDonald n'est dirigé que contre les émigrants galiciens, c'est un leurre. Tout le monde sait très-bien que si la législature Manitobaine votait une loi imposant l'obligation de savoir lire l'anglais pour avoir le droit de suffrage, elle n'irait pas ajouter que cette loi ne s'appliquerait qu'aux galiciens. Ce serait trop odieux et aucune législature n'oserait voter un tel acte.

"La loi sera donc générale, s'appliquant à tout le monde. Pour avoir droit de prendre part aux élections au Manitoba, tous seraient obligés de savoir l'anglais. Ne voit-on pas qu'une semblable loi priverait beaucoup de canadiens-français du droit de suffrage? Et cependant, les journaux conservateurs, ni ici, ni là-bas, ne s'élèvent contre cette clause perfide du programme de M. McDonald.

Perfide est bien le mot, car une telle loi, si jamais elle était votée, consommerait à jamais la disparition de la langue française.

"Le Manitoba," qui réclame contre l'enseignement bi-lingue dans nos écoles, approuve cependant une mesure qui avant peu d'années autoriserait logiquement toute disparition de l'enseignement du français.

Ne voyez-vous pas déjà le "Morning Telegram" déclarer que en réclamant contre la mesure proposée par M. H. J. McDonald, "l'Echo de Manitoba" fait un compliment peu agréable auxcanadiens-français:

"Ceci implique, dit-il que les canadiens-français sont un lot d'ignorants qui ne peuvent subir l'épreuve de l'éducation la plus élémentaire.

"C'est, ajoute t-il, un joli commentaire sur les prétendues écoles nationales."

Peu-on avouer plus naivement que suivant le "Morning Telegram" et son chef H. J. McDonal, les "écoles nationales" seront destinées exclusivement à nous anglifier, et ces gens sont logiques en proposant des mesures comme celle dont nous nous occupons, c'est le complément de leurs projets.

M. H. J. McDonald oublie que la langue française a de droit si non de fait, la parité avec la langue anglaise en ce pays, et les canadiens-français entendent maintenir leurs droits.

Mais que dites vous du "Manitoba, qui trouve tout cela parfait?

"Le Temps" avait parfaitement raison l'autre jour, c'est une trahison manifeste.

Il fallait s'y attendre, du moment que c'était son intérêt.

La coterie Bernier n'a qu'une seule préoccupation, celle de renverser Greenway. Peu lui importe de compromettre les intérêts de la minorité pourvu que sa rancune personnelle soit satisfaite.

Triboulet ou Tabarin

On ne saurait se faire plus longtemps illusion sur l'état d'esprit des gens du "Manitoba"; leur dernière frasque est décisive: ils sont mabouls, complètement mabouls.

C'est par délicatesse que nous employons le terme dont les arabes se servent pour désigner cette catégorie d'invidus; ceux que dans les campagnes de France on appelle "les innocents."

Pour quiconque a suivi attentivement les faits et gestes de notre regretté confrère depuis quelques mois, les symptômes étaient patents, indiscutables; il était permis d'espérer cependant que le dénouement ne serait point aussi rapide.

Tout espoir est vain désormais.

C'est le bruit des grelots fêlés de Triboulet qui resonne dans le "Manitoba" et ce genre de folie porte un nom, "le délire de la persécution."

Jugez en par vous-même d'ailleurs.

Dans notre numéro du 24 aout nous nous exprimions ainsi à propos du "Manitoba."

"Ah! la belle boutique d'antiquité, avec quel soin sont conservés dans des bocaux, nageant dans l'esprit de vin, les rares idées péniblement conçues jadis, et quelle précaution pour remuer et exhiber ces précieuses reliques!"

Et plus loin complètant notre idée, nous ajoutions:

"La collection d'ailleurs est bien peu de choses; elle se compose surtout de deux bocaux principaux dans lesquels flottent respectivement un cœur et un fiel......"

Or, savez-vous la déduction que tire de ces lignes notre irritable et soupçonneux confrère, qui d'ailleurs prend soin de tronquer notre phrase et d'y ajouter de son cru pour faciliter sa petite interprètation?

Vous ne le devineriez jamais.

"C'est bel et bien, dit-il, une accusation de grossière intempérance portée contre M. Bernier".

C'est à se tordre! et l'invention ferait le bonheur d'un humoriste du genre Courteline ou Alphonse Allais.

Le Colonel Ramollot de joyeuse mémoire n'a jamais fait mieux.

Franchement ne pensez-vous pas qu'il faut avoir le cerveau un peu bien malade, pour en arriver à inventer de si énormes bâbourdises.

Si ce n'est pas de la folie furieuse, qu'est-donc?

Eh! eh! après tout ce pourrait bien être tout simplement une de ces bonnes petites infa-

(Voir le 5e page.)

Pas correct. mais pas bete.

Le "Journal du Cher," journal de Bourges, dit avoir reçu d'un de ses correspondants les renseignements suivants sur la façon dont M. de Montlivault, maire de Rouan, a procédé dans sa commune à l'affichage de l'arrêt de la cour de cassation :

" M. de Montlivault, armé d'un pot à cole et d'un pinceau, placarda lui-même le papier, mais il colla la côté imprimé sur le mur, et ses administrés que la curiosité avait attirés autour de lui purent lire sur le verso, en grosse écriture tracée de la main de M. Montlivault :

AVIS.

" La présente affiche, contenant l'arrêt de cassation relatif à l'affaire Dreyfus, a été collée face au mur par le maire soussigné, qui regrette une fois de plus que pareille mesure ne soit pas applicable au traitre.

" MONTLIVAULT."

Le "Journal du Cher" ajoute que les électeurs présents ont fait une ovation à M. de Montlivault.

Entre chats et moineaux.

On rapporte de Hobson (Etats-Unis), un fait curieux et tout-à-fait inédit.

Deux moineaux avaient bâti leur nid dans un arbre placé en bordure de la rue. Ce nid contenait une nichée de jeunes moineaux qui commençaient à se couvrir de plumes. L'un d'eux plus dru que les autres a voulu essayer ses ailes et s'est lancé hors du nid ; son essai fût malheureux, car il est tombé à plat sur le trottoir. Aussitôt le mâle et la femelle se précipitèrent à tire d'aile à ses côtés, mais un chat en éveil a été plus alerte qu'eux, et déjà il serrait le petit moineau entre ses griffes.

Nos francs moineaux ne se laissèrent pas effrayer par les proportions énormes de leur ennemi ; ils se jettent sur lui, l'attaquent à la tête et lui donnent des coups de bec dans les yeux. D'autres moineaux attirés par les cris de leurs compagnons, volent à leur secours et leur apportent un sérieux renfort. Le chat trop occupé à repousser ces attaques néglige sa proie, qui s'échappe, le jeune pierrot sautille, s'élève peu à peu et parvient à rentrer au nid. A la fin le chat a dû prendre la fuite et pendant une demi-heure les moineaux ont assourdi le quartier avec leurs pépiements de victoire.

L'homme qui rit.

Les médecins de l'hopital du comté, à Chicago, soignent en ce moment un malade comme on n'en voit guère. C'est un journalier du nom de Mattas, qui rit constamment, sans pouvoir se retenir. Le personnel de l'hopital n'y comprend absolument rien, et se demande ce qui a bien pu provoquer cette hilarité incessante chez le malade. Mattas était au milieu des siens dans la soirée, quand il s'est mis à rire aux éclats ; on a cru d'abord que le souvenir d'une bonne plaisanterie le faisait se pâmer ainsi : mais comme au bout d'une demi-heure Mattas riait encore, sa femme s'est inquiétée et est allée chercher des voisins. Ceux-ci naturellement n'ont rien pu y faire, et de guerre lasse on a prévenu la police, qui est arrivée avec une des voitures et a emporté Mattas à l'hôpital. Il continuait à se tordre de rire, et quand un médecin l'a examiné il lui a éclaté de rire au nez. Les médecins ne sont pas éloignés de croire que Mattas a absorbé quelque poison, mais ils n'osent pas se prononcer sur le cas de ce singulier malade, qui est capable de mourir en riant.

Pour rire.

Calino nous adresse, au moment où beaucoup de gens souffrent des puces, un moyen unique de détruire ces animaux féroces :

"Vous mettez sur votre cheminée une pincée de tabac à priser ; quand la puce passe, elle éternue violemment, et comme elle a la tête fort près du marbre, elle se brise le crâne en éternuant dessus."

Entre papas :

—Votre fils s'est-il distingué à la dernière distribution des prix ?

—Je crois bien qu'il s'est distingué! il est le seul de sa classe qui n'ait pas même obtenu un accessit !

A un avocat :

—Quelle belle profession que la votre !

—Oui, mais j'aimerais mieux être un prédicateur.

???

—Parce qu'on ne peut pas lui répondre

Aux champs :

Mlle Ninie, montrant une vache au muffle tout barbouillé d'écume :

—Oh ! maman, vois donc la vache qui a bu de son lait.



AVIS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées : Soumissions pour des ponts, près de Birtle," seront reçues au département des Travaux Publics, jusqu'au vendredi, 8 Septembre 1899, à Midi, pour la construction d'un pont sur le ruisseau Snake Creek, dans le Township 17, Rang 27 ouest, et pour la transformation et l'élargissement du Pont de Rideout, sur le ruisseau Bird Tail, et la massonnerie des culées pour un Pont sur le ruisseau Snake Creek, dans le Township 16, Rang 27.

Les plans et les conditions sont à la disposition des intéressés, au bureau de T. Leese, à Birtle, ou au Département des Travaux Publics, à Winnipeg

Un chèque accepté pour la valeur de 5 pour cent du montant de la soumission devra accompagner cette soumission, et sera acquis de droit au gouvernement au cas où le soumissionnaire refuserait ou négligerait de remplir son contrat, ou si l'ayant entrepris il manquait de satisfaire aux conditions requises.

La soumission la plus basse ou aucune des soumissions n'est pas obligatoirement acceptée.

Les soumissions peuvent être faites pour un ou pour plusieurs des ponts désignés plus haut.

ROBERT WATSON,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 18 Août 1899.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

366 Rue Principale
WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION
POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBEAU, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES
DU
BUREAU D'ADMINISTRATION
POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

	Allant au Sud quitte.	Allant au Nord quitte.	Arrive.
Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi		7 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			19 K
P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi		9 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			16 30
Gladstone—Mardi, Jeudi		11 K	
Mercredi, Samedi		11 30	
Lundi, Mercredi	14 55		
Mardi, Vendredi	14 30		
Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud.			15 K
Mercredi, Samedi, du Sud.			17 20
Jeudi à Cowan		15 30	
Samedi à Cowan		18 30	
Mardi, Jeudi à Winnipegosis		16 K	
Mardi, Vendredi	8 30		
Lundi, Mercredi	10 45		
Vendredi de Cowan			6 35
Cowan—Jeudi			19 50
Samedi			22 50
Vendredi	2 30		
Lundi	6 K		
Winnipegosis—Mardi, Jeudi.			18 15
Mercredi			
Vendredi			

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

CANADIAN

Pacific Railway co.

A L'EST
PAR LA
ROUTE DES LACS.

Les bateaux à vapeur quitteront
FORT WILLIAM
chaque
Mardi, Vendredi et Dimanche.

Correspondance avec les trains partant de Winnipeg chaque
Lundi, Jeudi et Samedi,
A 16 HEURES.

BILLETS A BAS PRIX
POUR
Dawson
ET
Atlin,
par voie ferrée et océan,
par voie ferrée et rivière

Pour informations et pleins renseignements adressez-vous à l'agent le plus proche, ou écrivez à

ROBERT KERR,
Gérant du Trafique.
WINNIPEG, MAN.

Chapatin le tueur de Lions.

NOUVELLE.

I. —D'ABORD LA VERITÉ SUR CHAPATIN.

Quoiqu'en disent les gens de Beaucaire, ce n'est pas à Beaucaire qu'est né Chapatin, le seul Chapatin, l'illustre Chapatin, le Chapatin dont je veux raconter l'histoire.

J'en suis fâché pour les Beaucairois, mais tout historien qui ne s'appelle pas Capefigue se doit à la vérité, et la vérité seulement.

Donc, Beaucaire a ses belles promenades ombreuses au bord du Rhône ; Beaucaire a son canal majestueux et limpide, Beaucaire a sa grande foire, — la foire de Beaucaire ! — Mais Beaucaire n'a pas Chapatin, Chapatin appartient tout entier à Tarascon, où il naquit dans le beau mois de mai 1820, sur la place du marché, à main gauche. Maintenant, que Beaucaire se console ! De Beaucaire à Tarascon, il n'y a que le pont à traverser, et l'on est moyennant deux sous, dans le pays de Chapatin.

Si je n'écrivais que pour les brunes populations comprises entre Marseilles et le Pont-Saint-Esprit, Comtat Venaissin, Langue doc et Provence, certes je n'aurais pas eu la prétention d'apprendre à mes lecteurs ce que c'est que Chapatin : mais ce journal s'adressant aux cinq parties du monde, je dois dire à celles des parties du monde qui l'ignorent encore, que Chapatin est un autre Jules Gérard, plus grand peut-être que l'autre, ou son égal, Peccairé ! Autour de ce nom de Chapatin, modeste comme la petite fraise des bois, il n'a manqué qu' un peu de bruit imprimé et quelques réclames parisiennes.

Ce bruit qu'on n'a pas fait pour lui, moi je veux le faire, ô Chapatin ! je veux le faire aujourd'hui avec mes phrases retentissantes ; je veux autour de ton chapeau de chasseur provençal tresser une couronne glorieuse avec des alinéas d'inégale grandeur, ce pendant que là-bas, insoucieux de toute gloire — tu te promène paisiblement dans ton petit jardin de la place du marché, en fumant ta pipe de terre rouge, dite Marseillaise, les pieds dans des babouches algériennes, et arrosant tes chrysantèmes, comme un employé à dix-huit cents francs.

II. — DE CE QUI FUT DIT UN SOIR CHEZ L'ARMURIER THOLOZAN.

Avant d'être l'illustre Chapatin, le tueur de lions, Chapatin était seulement " Moussu Chapatin," le plus adroit tireur de la ville de Tarascon.

Tous les dimanches matin, quand les dix-huit chasseurs tarasconais prenaient les armes, qui choisissaient-ils pour diriger la battue aux perdreaux ?—Chapatin.—Tous les dimanches soir, quand les dix-huit chasseurs tarasconais revenaient de la battue, qui rapportait toujours un petit cul-blanc, seule victime de la chasse au perdreaux ? — Chapatin. — Quand les dix-huit chasseurs tarasconnais se réunissaient chez l'armurier Tholozan pour causer de leur art après souper, qui présidait régulièrement ces séances cynégitiques ? —Chapatin Qui avait le meilleur plomb, le fusil le plus sûr, le carnier le plus commode ? — Qui cassait toutes les poupées, au tir au pistolet ? Qui savait au besoin briser, avec une balle, une pipe entre les dents d'un soldat ou d'un enfant ? — Chapatin, Chapatin, toujours Chapatin.

Et pourtant, qui l'aurait pu croire ? tout cela ne le satisfaisait point.

Or, un soir qu'on était réuni chez l'armurier Tholozan, on vint à parler des chasses fabuleuses de Jules Gérard. Chacun s'extasiait à son tour sur l'adresse du chasseur de lions, sur son sang-froid, sur son courage...... Tout-à-coup un des dix-huit chasseurs de Tarascon — le plus maladroit et le plus jaloux—décocha cette phrase venimeuse, en pleine poitrine, à Chapatin :

— Dites donc, Chapatin, si vous alliez tâter un peu de ce gibier-là, eh ?

Chapatin, qui se taisait depuis un bon moment, répondit le plus simplement du monde :

— J'y songeais !

La chose en resta là. Comme il était très-tard, la belle Mme Tholosan renvoya les dix-huit chasseurs dans leurs dix-huit foyers ; on ferma les volets de la boutique, et les dix-huit Tarasconais se répandirent dans les rues pleines d'ombre.

III. — GRANDE NOUVELLE A TARASCON.

A quelques jours de là le bruit se répandit dans la ville que Chapatin avait commandé chez Bompard deux grandes malles en cuir jaune à coins de cuivre, plus un sac de nuit gigantesque. Cette nouvelle circulait depuis quelques heures, quand la femme d'un des dix-huit, rencontrant Chapatin sur l'esplanade, s'approcha et lui dit :

— Bonjour, M. Chapatin, est-ce que vous allez faire un voyage ?

Chapatin répondit :

— Je compte partir prochainement pour l'Afrique, où je vais chasser le lion.

Cinq minutes après cette parole mémorable, toute la ville était chez Chapatin.

— Ah ça, vous plaisantez !

— Qu'est-ce qu'on vient de m'apprendre ?

— Voyons, Chapatin, que diable !

Et plusieurs choses du même genre.

Chapatin tint tête à l'orage. Sa réponse fut courte et digne : Son parti était bien pris, rien ne saurait l'arrêter. Depuis longtemps déjà nos petites chasses d'Europe ne lui suffisaient plus.

Il avait besoin de quelques émotions vigoureuses ; certes, il ne se dissimulait pas les nombreux dangers qui l'attendaient ; le pays était malsain, les jours très-chauds, les nuits très-froides ; mais enfin il se couvrirait bien, il emporterait tout ce qu'il faudrait. Quant au lion, il n'en parlait pas ; tout le monde à Tarascon connaissait la sûreté de son tir, la bonté de ses armes, la solidité de ses poings.

— Et d'ailleurs (ici il levait un œil au ciel avec une demi larme) s'il arrivait un malheur, si le lion d'un coup de griffe.... Bah ! autant mourir de cette mort-là que d'une autre.

Ce jour-là et les jours suivants Chapatin fut le héros de Tarascon. Avoir Chapatin à sa table était un honneur réservé seulement à quelques-uns. On aimait à l'interroger, à le faire parler sur ses chasses futures, devant une nappe bien blanche, ou le soir au coin du feu, en prenant le café....

Chapatin qui avait lu en quelques jours tout ce qui s'était écrit sur les chasses d'Afrique, connaissait ces choses par cœur, et les racontait avec verve ; il disait les nuits sans lune, les marais pestilentiels, les neiges, les soleils ardents, la vigueur fabuleuse des lions et leur férocité longtemps méconnue.

A ces effroyables récits, les hommes hochaient la tête en signe d'assentiment, les femmes poussaient des cris d'effroi, les vieillards goûteux brandissaient leurs béquilles belliqueusement, et dans la chambre à côté, entendant ces histoires formidables, les petits garçons qu'on couche de bonne heure, avaient grande peur et demandaient de la lumière.

IV. — CHAPATIN SE PREPARE.

Sur ces entrefaites, arriva à Tarascon un montreur d'animaux dont la ménagerie contenait, entre autres merveilles, un lion africain. Grâce à Chapatin, la ménagerie eut un succès fou.

Tout Tarascon voulut voir cette fameuse bête, que le chasseur tarasconnais devait combattre, et quand Chapatin entra dans la salle, la foule s'écarta respectueuse et frémissante. Chapatin s'approcha de la cage, et simplement, sans ostentation, se mit à regarder fixement la bête farouche, qui rugit effroyablement. Le lion avait flairé son ennemi. Chapatin revint tous les jours. Il passait de longues heures devant la cage de l'animal, étudiant ses allures et s'aguerrissant à ses cris, puis la nuit, quand Tarascon dormait, la sentinelle de la caserne de cavalerie le voyait rôder autour des planches de la ménagerie pour se faire au beuglement des lions dans la nuit sombre.

Oh fragilité des engoûments de Tarascon ! Un mois après que le projet de Chapatin fut connu, on commençait à trouver de par la ville que le tueur de lions tardait beaucoup à se mettre en route ! Comme s'il s'agissait d'une battue aux perdraux ! Un des dix-huit — le maladroit et le jaloux ! — assura même un jour que Chapatin ne partirait pas

Au-dessus des criailleries de la foule, impassible comme toujours Chapatin prenait son temps Il inspectait ses carabines, affilait ses couteaux de chasse, essayait de nouveaux revolvers, faisait ajouter chaque jour une poche nouvelle au fameux sac de nuit ; il avait fait venir de Paris une petite pharmacie portative contenant de l'alcali, de l'arnica, du saparadrap, des bistouris, de la charpie et du vinaigre des Quatre-Voleurs.

Enfin, un soir que les dix-huit chasseurs étaient réunis, selon l'usage, chez l'armurier Tholozan, ils virent entrer Chapatin, un peu pâle, quoique très-calme, lequel Chapatin venait leur faire ses adieux.

Un hourrah général accueillit cette declaration !... on fit apporter de la bière et des croquants... Il y eut des toasts de portés de part et d'autre ; on força la belle madame Tholozan à se lever pour embrasser l'intrépide aventurier.

Chapatin — toujours galant — lui promit la peau du premier lion qu'il tuerait.

Le lendemain, vers deux heures, une foule innombrable encombrait les rues qui vont du Marché à la gare...

Bientot Chapatin parut, coiffé d'une énorme " chechia " (bonnet turç), crânement planté sur le derrière de la tête ; une grosse ceinture algérienne s'enroulait, large d'un demi-mètre, autour de sa robuste poitrine ; des houseaux Louis XV, bouclés sur le côté, lui montaient jusqu'à mi-jambe Des portefaix venaient par derrière avec les deux malles en cuir jaune, pleines d'armes, et le sac de nuit contenant les hardes de Chapatin et sa pharmacie ; les dix-huit chasseurs tarasconais entouraient leur président, qui causait familièrement avec eux. Quand on arriva au chemin de fer, l'Orphéon tarasconais entonna une très belle cantate. Chapatin embrassa tout le monde, mais c'était le moins ému de tous ! Le chef de gare, un vieil africain de 1830, lui serra la main comme à un brave.

On vit des hommes d'équipe qui pleuraient dans des coins.

(A suivre.)

(Suite de la 2e page.)

mies, dont le "Manitoba" est d'ailleurs coutumier.

Si ce n'est pas Triboulet, c'est Tabarin qui a machiné cette hypocrite comédie d'indignation.

Pardieu! c'est bien cela; lisez plutôt la conclusion de ce fieleux article:

"Il est nécessaire de relever ce langage afin de montrer aux gens de bonne foi, libéraux comme conservateurs, à quels moyens cette feuille soi-disant respectable, peut recourir pour ruiner la réputation du prochain. On peut aussi par là juger du peu de confiance qu'elle doit inspirer dans les diverses questions qu'elle traite."

Mais c'est limpide comme de l'eau de roche!

Ce prétendu scandale inventé de toutes pièces par l'imagination fertile mais canaille des gens du "Manitoba" n'a d'autre but que de discrediter un adversaire gênant, auquel on n'a plus d'argument valable à opposer!

Allons, braves gens, comme toujours la passion vous aveugle, et vous laissez trop facilement passer le bout de l'oreille.

Votre petite comédie encore une fois tourne à votre confusion et vous finirez par faire croire que vous êtes encore plus bêtes que méchants.

M. J. Bernier, candidat dans St. Boniface est bien le Monsieur J. Bernier qui faisait partie du comité anglais chargé d'élaborer la plateforme conservatrice.

LEO XIII.

ET LA GUERRE AUX PHILIPPINES

Sa Sainteté Léon XIII s'intéresse beaucoup à la guerre des Philippines. Il a exprimé ses désirs au révérend père Reamey, chapelain de l'Olympia.

Dans les termes les plus clairs, le Saint Père dit qu'il desirait ardemment voir la paix rétablie entre les Etats-Unis et les naturels de ce pays. Il a ajoutéqu'il se proposait d'avoir des négociations avec les Etats-Unis dans le but de régler la position des catholiques aux Philippines.

Guerre Inevitable.

Le correspondant du "Morning Post" à Pretoria dit:

"Après avoir lu les rapports du discours prononcé à Birmingham par M. Chamberlain, les fonctionnaires boers considèrent la guerre comme inévitable. Tous les forts sont remplis de munitions et de vivres. Les munitions que M. Schreiner a permis de laisser passer par la Colonie du Cap sont venues directement à Prétoria. Elles n'ont jamais été destinées à l'Etat libre d'Orange.

Le président Kruger n'hésite pas à dire qu'il croit la guerre presque inévitable. Il a fait une ample provision de vivres, et on l'entend souvent répéter le 73e psaume.

Les Boers s'occupent de tourner les indigènes contre les Anglais. Ils ont approché le chef zoulou Dinizoulou qui semble être encore dans l'indécision. Mais les Zoulous sont prêts à la lutte, et il faut se rappeler que Dinizoulou a été déporté à l'ile Ste Hélène avec plusieurs autres chefs par les Anglais, et est resté longtemps prisonnier là-bas."

Le "Times" dit: "Tout porte à croire que la note récente de M. Chamberlain sera la dernière occasion pour la Grande Bretagne de demander au président Kruger s'il entend faire des concessions. Cette note demandait sans doute une réponse. L'Angleterre jugera par la conduite de Kruger des mesures qu'elle devra prendre.

Autour de Dreyfus.

Un de nos confrères parisiens c'est amusé à collectionner les portraits de Dreyfus tracés par les chroniqueurs des différents journaux. Voici quelques spécimens de descriptions de la moustache de l'accusé:

Le "Temps:"

Celui que j'ai vu passer dégalonné, le jour de la parade d'exécution, je l'ai revu, droit et ferme, beau soldat à moustaches blanches"

Le "Rappel:"

Le front est pensif, comme chargé de la pesanteur des souffrances pendant de si longues années; la moustache, très fine, est "restée colorée"

L "Evénement."

Dreyfus est chauve, avec les cheveux tout blancs autour du crâne et la moustache "noire."

La "Petite Republique."

Les cheveux coupés très ras, sont tout blancs; par contre, "la moustache commence à grisonner."

Le "Figaro."

A la première page, Cornély écrit: "La moustache est restée rousse."

A la deuxième page, Georges Grippou déclare:

"Figure osseuse, la lèvre estompée d'une petite moustache brune."

Et enfin Chincholle affirme à la troisième page.

"La moustache est grise."

La couleur de la moustache de Dreyfus ne prouve évidemment rien pour ni contre lui; cependant, une telle diversité d'opinions chez des gens qui ont "vu," de leurs yeux "vu," l'accusé pendant cinq heures, est bien faite pour étonner le penseur. Elle fait comprendre comment il se peut qu'avec la meilleur foi du monde de fort honnétes gens en arrivent à donner de certains faits tant de versions differentes.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'état de Monseigneur Ritchot, qui avait inspiré de sérieuses inquiétudes, ces derniers temps, s'est considérablement amélioré, et l'on espère le voir bientôt hors de danger.

Les soumission pour le creusement d'un canal de dix milles dans les municipalités de St Boniface et de Springfield doivent être rendues le 8 courant au ministère des travaux publics.

Des sauvages en danger.

28 août 1899.

Nous félicitons le gouvernement d'avoir nommé une commission qui accordera l'automne prochain des scrips au métis de ce pays : c'était justice.

Le public aurait cependant vu d'un bon œil que la commission ne fut autorisée à n'accorder de ces scrips qu'aux métis, et qu'elle eut instruction de les refuser aux sauvages qui vivent dans les réserves, sous la dépendance du Département.

La plupart des sauvages pourront prouver, en effet, devant la Commission, qu'ils ont du sang métis, et par conséquent qu'ils ont droit aux scrips. C'est ce qu'un grand nombre se proposent de faire.

Il est probable que nous verrons l'automne prochain plusieurs de ces prétendus métis, qui sont en réalité sauvages de toutes les manières, abandonner leurs Réserves pour toucher des scrips qu'ils gaspilleront dans l'espace de quelques semaines. Et que deviendront-ils ensuite ? Ils iront grossir le nombre de ces sauvages que le gouvernement a abandonné en pareille occasion, autrefois, et qui maintenant trainent une vie misérable autour des villes ou ailleurs, et sont à la charge du public ; ou bien pressés par la faim et la misère retourneront dans leur réserve harceler ceux de leurs parents ou amis qui y sont demeurés, et seront ainsi une cause de gêne et de mécontentements. C'est là l'histoire de tout sauvage à qui le Département a accordé sa décharge.

En 1885-86 un grand nombre de sauvages ont ainsi obtenu des scrips. Des réserves entières se sont vidées. Que sont-ils devenus ? Sur le nombre, peut-on au moins citer quelques familles qui aient réussi à se faire un chez soi passable ? Non, pas une seule, On ne peut pas même en trouver une qui n'aille pas de temps à autres mendier son pain.

Ces scrips indiens, comme on les appelle, sont presque tous aujourd'hui complètement démoralisés, et sont sous tous les rapports inférieurs aux sauvages demeurés sous la dépendance du Département.

Ces résultats que tout le monde sait, devraient pourtant être connus de nos gouvernements. Et n'est-ce pas du devoir du gouvernement qui a hérité des riches terres de ce pays de sauver de la ruine les Indigènes qui les lui ont cédées,

D'ailleurs un grand nombre de ces sauvages après avoir reçu des scrips, resteront encore, comme l'expérience l'a prouvée, plus ou moins à charge au Département, et sans qu'il ait l'espoir d'en former des citoyens passables, ayant perdu son autorité sur eux. Puis on le sait, une des grandes richesses du pays est l'élevage, qui devient de plus en plus important. Les éleveurs, qui deviennent tous les jours plus nombreux, ont droit à la protection du gouvernement. Plusieurs se plaignent déjà de la disparition de leurs animaux, et dans la plupart des cas, ils souçonnent ces individus qui n'ont pas de chez-soi et qui campent partout. Que sera-ce si le Département abandonne des bandes entières de sauvages incapables de se faire vivre ?.... La faim fait faire bien des choses.

Un ami des Sauvages.

De "l'Ouest Canadien."



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest, DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les iieux et dates auxquels ils rvncontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, ct accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentcs donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, dc la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Solliciteur pour la Demanderesse.

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année................ 12,525

Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année....................... 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année............ $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province............. 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,

Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.